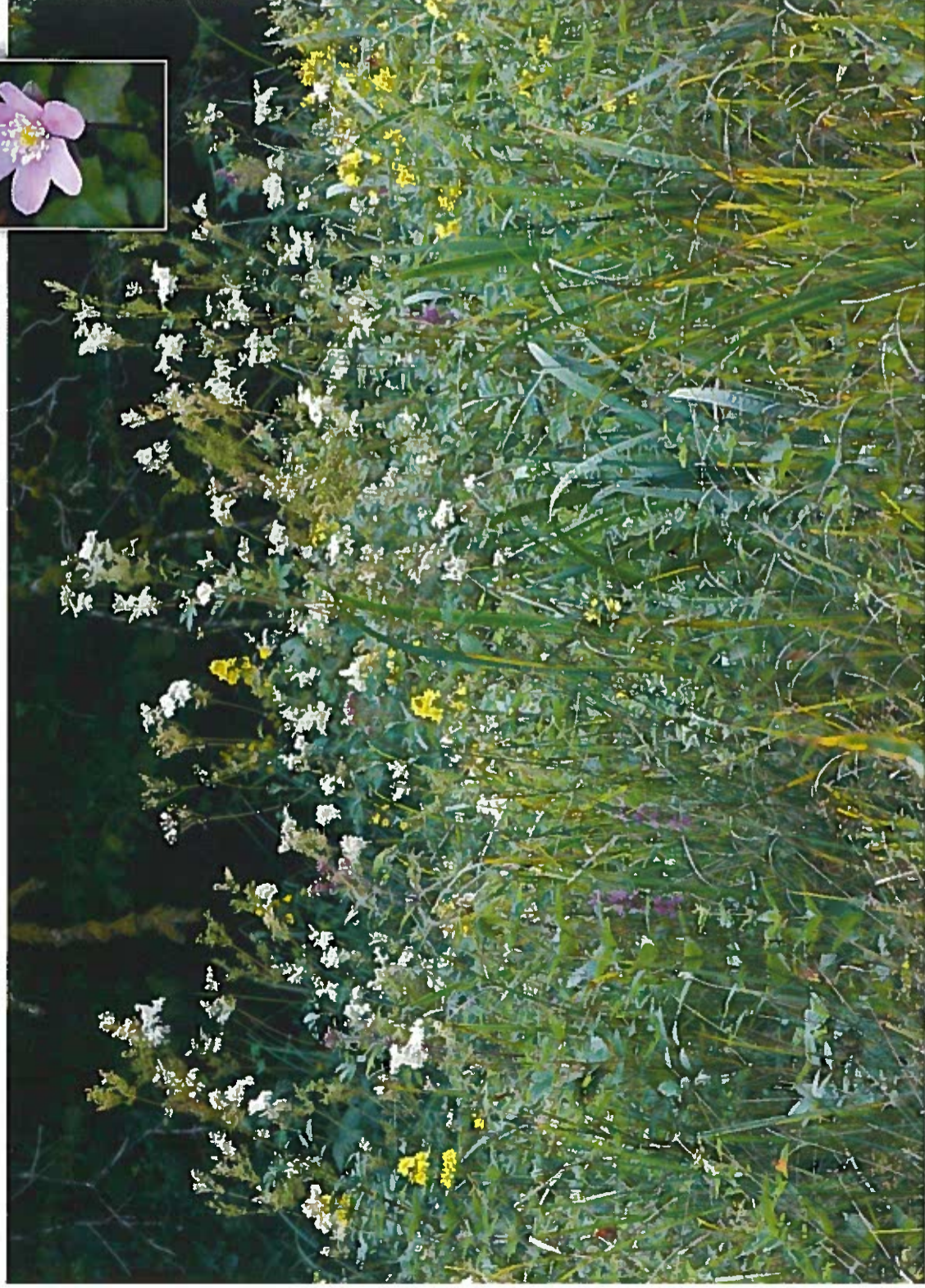


Un jardin pédagogique, ouvert au public afin de sensibiliser à la connaissance, au respect, à la protection de nos 150 espèces végétales locales, et qui participe de plus à la conservation d'une cinquantaine d'autres espèces menacées de disparition en région Champagne-Ardenne.

Au fil du parcours, découvrez ces espèces, discrètes ou spectaculaires, mais qui vous surprendront par leur variété !



Nous contacter :

ADASMS
10 rue de l'Eglise
52220 PUELLEMONTIER
Tél : 03 25 04 21 45

E.mail : educaflore@adams.fr

Site internet : <http://www.adams.fr>



Crédit photo : CERAF MNHN, Frédéric Henoua et ADASMS
Conception Délic'Editions - ImpriMerie Bayot Guilhem - 52 Wassy - 03 25 55 34 44



Educaflora®

ADASMS

« Conservation et utilisation durable
d'espèces végétales indigènes
pour développer des filières horticoles locales »



Des personnes
en situation de handicap
qui mettent leurs compétences
au service de la protection
de la biodiversité



Soucieux d'engager leur territoire dans une démarche d'aménagement durable de l'espace, de nombreux acteurs haut-marnais comme l'Association Dervoise d'Action Sociale et Médico-sociale (ADASMS), la Sous-Préfecture de Saint-Dizier, la Communauté de Communes du Pays du Der, le Groupe d'Action Locale Rives de Marne en Champagne, la Ville de Saint-Dizier, se sont rassemblés pour porter l'initiative **EDUCAFLORE**. Celle-ci vise à mettre en valeur les espèces indigènes et à les intégrer au sein d'une filière horticole, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien.



EDUCAFLORE a pour objectifs :

la **préservation** et la mise en culture d'espèces végétales indigènes à travers la création et la commercialisation de mélanges de semences composés d'espèces locales afin de valoriser notre patrimoine naturel,

la **sensibilisation** à la richesse de la biodiversité de nos territoires, aux valeurs propres au développement durable et à l'écocitoyenneté à travers la création d'un jardin pédagogique à vocation conservatoire (site de l'ADASMS à Puellémontier).

l'**essaimage** de sa démarche sur le territoire national, au sein de structures de travail protégé dans une dimension éthique aux composantes sociale, environnementale et économique.

La flore sauvage de Champagne-Ardenne est riche de près de 1550 espèces.

Ces espèces sont indispensables car elles sont le support de vie de la faune sauvage; elles sont en outre parfaitement adaptées à leur écosystème, contrairement aux espèces ornementales exotiques souvent plus exigeantes en soins et peu attractives pour la faune sauvage. Parmi elles, des plantes rares font l'attention d'organismes spécialisés tels que le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien.

Pourtant cette richesse s'amenuise car des espèces disparaissent ou régressent en même temps que leur milieu de vie. Au contraire, les milieux fortement influencés par l'homme progressent et la flore adaptée à ces conditions devient prédominante dans le paysage, qui ainsi se banalise. Cette banalisation de la biodiversité se produit à l'échelle mondiale, aussi est-il important d'agir localement pour préserver la biodiversité de chaque petite région naturelle.

Chacun peut agir à son niveau en ce sens par ses pratiques.



EDUCAFLORE en Champagne-Ardenne ce sont :

9 **mélanges** de semences correspondant à 9 milieux représentatifs de notre environnement : jachère fleurie, vignoble, moisson, prairie mésophile des sols acides, prairie mésophile sur crête, prairie humide, pelouse calcicole, éboulis calcaire, mégaphorbiaie.

150 espèces prélevées dans leur milieu naturel, sélectionnées et mises en culture pour constituer des mélanges de semences proposés aux particuliers, collectivités locales et entreprises, destinés à :

- * la création de petits espaces de prairie au sein de jardins privés,
- * l'aménagement d'espaces nécessitant moins d'entretien, pas de produits chimiques et favorisant la biodiversité en ville,
- * la végétalisation d'aménagements routiers, de centres d'enfouissement techniques, de carrières ou de gravières en fin d'exploitation,
- * la restauration de prairies fleuries,
- * l'implantation de couverts végétaux saisonniers respectueux des équilibres écologiques,
- * la création de toits végétalisés.

Un jardin pédagogique...